

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 1^{er} avril 2018 portant délégation de signature en matière de marchés publics et d'accords-cadres passés par le service technique de l'aviation civile pour le compte du ministère de la défense (service technique de l'aviation civile)

NOR : TRAA1806052S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du service technique de l'aviation civile,
Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 modifié relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale ;
Vu le décret n° 2007-482 du 29 mars 2007 autorisant le ministre de la défense à déléguer ses pouvoirs en matière de marchés publics et d'accords-cadres, notamment son article 2 ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10, 29, 30, 31, 32 et 73 ;
Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
Vu l'arrêté du 22 juin 2007 portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale signataire des marchés publics et des accords-cadres au ministère de la défense, modifié par l'arrêté du 21 février 2008 ;
Vu l'arrêté du 25 février 2009 modifié portant création du service technique de l'aviation civile ;
Vu l'arrêté du 25 février 2009 modifié portant organisation du service technique de l'aviation civile ;
Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2016 (administration centrale) portant nomination du directeur du service technique de l'aviation civile,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme Sandrine LEFEBVRE-GUILLAUD, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, à Mme Julie EUDES, attachée principale d'administration de l'État, à Mme Stéphanie CHAYLA, attachée d'administration de l'État, et à M. SCHIANO DI LOMBO, agent contractuel RIN, à l'effet de signer tout ordre de mission, état de frais, marché public et accord-cadre d'un montant inférieur ou égal à 90 000 € (HT) et les bons de commande d'un montant inférieur ou égal à 90 000 € (HT) pris en exécution des marchés à bons de commande, dans la limite des attributions du service technique de l'aviation civile.

Délégation de signature est donnée à M. Farid ZIZI, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, à M. Gabriel BERCARU, agent contractuel RIN hors catégorie, et à M. Thierry MADIKA, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, à l'effet de signer tout ordre de mission, état de frais, marché public et accord-cadre d'un montant inférieur ou égal à 20 000 € (HT) et les bons de commande d'un montant inférieur ou égal à 20 000 € (HT) pris en exécution des marchés à bons de commande dans, la limite de leurs attributions et compétences.

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les ordres de déplacements temporaires sur le territoire métropolitain des agents relevant de leur autorité à :

Mme Catherine BONARI, ingénieure divisionnaire des TPE, chef de la division environnement, département aménagement capacité et environnement.

M. Pierre LECLERC, ingénieur divisionnaire des TPE, chef de la division sécurité et capacité aéroportuaires, département aménagement capacité et environnement.

Mme Béatrice QUENIN, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjointe au chef de la division environnement, département aménagement capacité et environnement.

M. Romain BUFFRY, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division équipement, département sûreté équipements.

Article 2

Cette décision annule et remplace la décision du 1^{er} juin 2017 portant délégation de signature en matière de marchés publics et d'accords-cadres passés par le service technique de l'aviation civile pour le compte du ministère de la défense.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 1^{er} avril 2018.

*Le directeur du service technique
de l'aviation civile,*
OLIVIER JOUANS